UNIL | Université de Lausanne
Faculté de théologie
et de sciences des religions

UNIL | Université de Lausanne
Faculté des lettres

UNIL | Université de Lausanne
Faculté des sciences
sociales et politiques

Programme des études de la
Maîtrise universitaire en sciences des religions (90 crédits ECTS)

et de la
Maîtrise universitaire en sciences des religions avec spécialisation
(120 crédits ECTS)

Master of Arts (MA) in the Study of religions

and
Master of Arts (MA) in the Study of religions with specialization

2017-2018

Des modifications sont susceptibles d'intervenir en cours d'année académique. Les mises à jour sont disponibles dans le moteur de recherche « Cours-horaires » (Unidoc).

Qu'est-ce qu'un rite? Comment étudier les mythes? Comment comparer différents systèmes religieux? Pourquoi les fondamentalismes et les nouveaux mouvements religieux naissent-ils dans nos sociétés modernes? Comment expliquer l'islamophobie? Quels liens entretiennent les "religions" avec la société, la culture, la politique? Telles sont les questions que seront amenés à se poser les étudiant-e-s intéressé-e-s par l'étude des religions et les sciences des religions.

Pour aborder ces questions, l'Université de Lausanne propose un **environnement d'études d'excellente qualité**. En Francophonie, elle dispose de l'un des centres regroupant **le plus grand nombre de chaires et de spécialités** en sciences des religions. Ainsi, l'Université de Lausanne bénéficie de spécialistes reconnus internationalement s'occupant:

- des champs ou traditions suivant-e-s: religions antiques, judaïsme, christianisme, islam, religions de l'Inde, traditions transversales et marginalisées, nouveaux mouvements religieux, pluralité religieuse ;
- des approches du religieux suivantes: comparatisme, psychologie des religions, sociologie des religions, anthropologie des religions, religions et migrations.

La Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR), avec deux Facultés partenaires (lettres, SSP) et d'autres universités romandes (Genève et Neuchâtel), propose à ses étudiant-e-s **différents plans d'études**, leur permettant d'acquérir une formation complète dans ce domaine d'études. Ces **cursus** dotent les étudiant-e-s :

- d'un bagage méthodologique approfondi ;
- d'un savoir approfondi concernant différents champs religieux et approches des religions ;
- de compétences importantes dans des disciplines telles que l'anthropologie, la psychologie, la sociologie, l'histoire, l'histoire de l'art, la philosophie, etc.

Nos étudiant-e-s bénéficient en outre d'un **profil d'étude personnalisé** dans le but de se spécialiser dans les domaines de leur choix.

UNIL | Université de Lausanne
Faculté de théologie
et de sciences des religions

UNIL | Université de Lausanne
Faculté des lettres

UNIL | Université de Lausanne
Faculté des sciences sociales
et politiques

Faculté de théologie et de sciences des religions de Lausanne
Faculté des lettres
Faculté des sciences sociales et politiques

Plan d'études de la Maîtrise universitaire (Master) en sciences des religions

90 crédits ECTS

et de la Maîtrise universitaire (Master) en sciences des religions avec spécialisation

120 crédits ECTS

Approuvé par la Commission pédagogique du Collège des sciences des religions le 13 novembre 2014, modifié le 2 mars 2017
Approuvé par le Conseil de Faculté de théologie et de sciences des religions le 5 décembre 2014, modifié le 31 mars 2017
Approuvé par le Conseil de Faculté des lettres le 11 décembre 2014, modifié le 27 avril 2017
Approuvé par le Conseil de Faculté des sciences sociales et politiques le 11 décembre 2014, modifié le 16 mars 2017
Adopté par la Direction de l'UNIL le 1er juillet 2013, modifié le 19 juin 2017

Tous les crédits indiqués dans ce document sont des crédits ECTS.

Présentation de la discipline

Articulant une variété d'« approches » (historico-anthropologique ; psychologique ; sociologique ; migrations), mobilisant autant de méthodes, ainsi qu'une variété de « champs » (religions d'Asie du Sud, histoire du judaïsme ancien et moderne, religions polythéistes des mondes antiques : Grèce – Rome – Levant, histoire du christianisme ancien et moderne, islam, traditions transversales et marginalisées, pluralité religieuse et spirituelle dans les sociétés contemporaines), constituant autant de terrains d'enquête, le cursus en histoire et sciences des religions reflète les multiples dimensions et la pluralité des pratiques et croyances religieuses. Il prend ainsi appui sur un tronc commun comprenant deux volets. D'une part, il amène les étudiants à interroger des questions communes à partir d'une perspective comparatiste, à problématiser par conséquent les champs les uns par les autres et à se placer ainsi dans la continuité d'une tradition scientifique fondée sur la pratique de la comparaison. D'autre part, il les conduit à approfondir une analyse réflexive sur cette discipline, ainsi que les méthodes et les techniques de la recherche scientifique dans cette discipline.

Compte tenu de la pluralité des « religions », le cursus sensibilise les étudiants à l'interdisciplinarité et leur permet d'acquérir les compétences méthodologiques plus spécifiques dans les domaines suivants: les approches historico-anthropologiques et sciences sociales.

Ouvert sur l'horizon du monde professionnel, le cursus permet aux étudiants de construire soit un profil de généraliste, fort d'un savoir étendu sur les cultures religieuses dans l'histoire et le monde contemporain et d'une familiarité avec les enjeux de la multiculturalité, de l'interdisciplinarité et de la transversalité des approches ; soit un profil plus spécialisé, en accumulant un savoir orienté vers des objets et des cultures religieuses spécifiques et en maîtrisant les méthodes les plus adéquates pour les analyser.

Cultivant chez les étudiants un regard critique, la formation proposée a pour but de les rendre capable d'expliciter, à travers le mémoire de Master, notamment les héritages véhiculés par les traditions et l'histoire de leurs réélaborations, de mettre en contexte le rapport entre « religion » et « culture », d'analyser comment ce rapport s'articule dans les sociétés mondialisées et de repérer les configurations sociales et symboliques des identités religieuses et des religiosités.

Cursus à temps partiel : Conformément à la Directive 3.12 de la Direction en matière d'études à temps partiel (50%) pour les Maîtrises universitaires, le cursus d'un étudiant inscrit à temps partiel est le même que celui d'un étudiant inscrit en Maîtrise universitaire à temps plein. Les délais d'études sont cependant aménagés de manière à permettre de réaliser les études en 8 semestres au maximum (pour le Master à 90 crédits ECTS) ou 10 semestres au maximum (pour le Master à 120 crédits ECTS). Pour le reste, le Règlement d'études du cursus s'applique.

Objectifs de formation :

Les objectifs généraux du cursus de Master en sciences des religions sont détaillés dans le Règlement d'études, art. 5.

Structure du plan d'études : Master en sciences des religions - 90 ECTS

90	**MA-SR 10: Sciences des religions avancées : histoire de la discipline et méthode**	12
	MA-SR 20: Approches: niveau avancé	15
	MA-SR 2010: Approche historico-anthropologique	
	MA-SR 2020: Approche sciences sociales	
	MA-SR 30: Champs A et B : niveau avancé	20
	Au choix, au moins deux champs doivent être couverts	
	MA-SR 3010: Religions de l'Asie du Sud	
	MA-SR-3020: Religions polythéistes des mondes antiques : Grèce-Rome-Levant	
	MA-SR-3030: Histoire du judaïsme ancien et moderne	
	MA-SR-3040: Histoire du christianisme ancien et moderne	
	MA-SR-3050: Islam	
	MA-SR-3060: Traditions religieuses transversales et marginalisées	
	MA-SR-3070: Pluralité religieuse et spirituelle dans les sociétés contemporaines	
	MA-SR 40: Mémoire de Master	30
	MA-SR 50: Compétences spécifiques	13

Structure du plan d'études : programme de spécialisation (facultatif) - 30 ECTS

30	**MA-SR 60: Programme de spécialisation « Eclairer l'interculturalité »**	30
	MA-SR 6010: Méthodes et théories autour de l'interculturalité	15
	MA-SR 2010: Stage	15

Remarque :

Pour les étudiants ayant commencé le programme avant la rentrée académique 2017-18, le module MA-SR 6010 est doté de 12 crédits et le module MA-SR 6020 est doté de 18 crédits.

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des évaluations. Les crédits des enseignements sont proposés à titre informatif, dans le but d'indiquer la répartition de la charge de travail relative à chacun des enseignements prévus au programme.

Liste des abréviations :

C	Cours
C/S	Cours-séminaire
S	Séminaire
TP	Travaux pratiques
C/TP	Cours-Travaux pratiques
E	Examen écrit
O	Examen oral
V	Validation
Cci	Contrôle continu sur inscription
Ccs	Contrôle continu sans inscription
D	Document à rendre
DEi	Travail personnel
Vc	Validation continue
Vcn	Validation continue notée
Ve	Validation écrite
Ven	Validation écrite notée
Vm	Validation mixte
Vmn	Validation mixte notée
Vo	Validation orale
Von	Validation orale notée

Plan d'étude - 2017/2018

faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR)

* votre sélection

> Sciences des religions > Maîtrise universitaire en sciences des religions (Dès 2015A)

TABLE DES MATIÈRES

MA en sciences des religions **2**
MA-SR-10 - Sciences des religions avancées: histoire de la discipline et méthode 2
MA-SR-20 - Approches: niveau avancé 2
MA-SR-2010 - Approche historico-anthropologique 3
MA-SR-2020 - Approche sciences sociales 4
MA-SR-30 - Champs: niveau avancé 5
MA-SR-3010 - Religions d'Asie du Sud 5
MA-SR-3020 - Religions polythéistes des mondes antiques : Grèce - Rome - Levant - Egypte 7
MA-SR-3030 - Histoire du judaïsme ancien et moderne 8
MA-SR-3040 - Histoire du christianisme ancien et moderne 9
MA-SR-3050 - Socio-anthropologie et histoire des islams 10
MA-SR-3060 - Traditions religieuses transversales et marginalisées 11
MA-SR-30670 - Pluralité religieuse et spirituelle dans les sociétés contemporaines 11
MA-SR-40 - Compétences spécifiques 12
MA-SR-50 - Mémoire 12

AVERTISSEMENT

Ce programme d'étude a été réalisé à partir des données du système d'information *SylviaAcad* de l'Université de Lausanne. Sa base de données contient toutes les informations relatives aux enseignements proposés par les différentes facultés ainsi que leurs horaires. Ces données peuvent également être consultées online à l'adresse :
https://applicationspub.unil.ch/interpub/noauth/php/Ud/index.php.

Date de génération : 30.08.2017

MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN SCIENCES DES RELIGIONS (DÈS 2015A) (2015 ->)

Grade :

Maîtrise universitaire en sciences des religions

Exigences du cursus d'études :

L'étudiant valide les 5 modules du plan d'études de la Maîtrise universitaire en Sciences des religions.
- Sciences des religions avancées : histoire de la discipline et méthodes (12 crédits ECTS),
- Approches : niveau avancé (15 crédits ECTS),
- Champs A et B : niveau avancé (20 crédits ECTS),
- Compétences spécifiques (13 crédits ECTS).
- Mémoire de Master (30 crédits ECTS).

Chaque module et sous-module est doté d'enseignements évalués par des validations (travail individuel écrit ou oral, exposé oral lors de l'enseignement, contrôle continu ou test, travail pratique) ou des examens.
Le module du Mémoire est évalué par une défense orale.
Les modules sont réussis, si les évaluations sont réussies. La réussite de ces modules entraîne l'octroi de la totalité des crédits ECTS correspondant aux modules concernés.
Le mémoire constitue l'aboutissement d'un travail personnel original correspondant à un volume de travail de 30 crédits ECTS, sous la forme d'un manuscrit d'au moins 100'000 signes (espaces et annexes non comprises), ou dispositif jugé équivalent.
Le mémoire est placé sous la direction d'un enseignant titulaire d'un doctorat, intervenant dans le programme d'études du Master, et rattaché à l'une des Facultés co-délivrant le Master.

MA EN SCIENCES DES RELIGIONS

Maîtrise / Obligatoire / Crédits: 90.00

Le Master en sciences des religions est constitué de 5 modules obligatoires et d'un module facultatif (Master avec spécialisation) :
- Sciences des religions avancées,
- Approches: niveau avancé,
- Champs A et B: niveau avancé,
- Compétences spécifiques,
- Mémoire,
- Programme de spécialisation (facultatif).

Évaluation : L'étudiant doit se présenter à l'ensemble des évaluations requises pour l'obtention des 90 crédits prévus au plan d'études, ou des 120 crédits dans le cas du Master avec spécialisation.
La réussite du Master est subordonnée à l'obtention d'évaluations réussies pour un total de 90 crédits, ou 120 crédits (Master avec spécialisation), en seconde tentative le cas échéant, sous réserve que l'étudiant se soit présenté à l'ensemble des évaluations requises.
Remarques:
- les crédits des tableaux des "enseignements" figurent à titre indicatif; seuls les crédits des évaluations sont comptabilisés dans le cursus.
- la désignation des fonctions et des titres dans ce plan d'études s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

MA-SR-10 - SCIENCES DES RELIGIONS AVANCÉES: HISTOIRE DE LA DISCIPLINE ET MÉTHODE

Maîtrise / Obligatoire / Crédits: 12.00 / Mode d'évaluation: Evaluation à crédits

L'étudiant s'inscrit aux enseignements et aux évaluations qui leur sont associées. Deux semestres sont requis pour "Comparer en histoire des religions", l'ordre des semestres étant libre; dans ce cadre, l'étudiant réalise une validation par semestre.

Enseignements	Responsable	H. hebd.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Comparer en histoire des religions. Penser l'écriture de la recherche	Jean-François Bert, Nicolas Meylan	2	Séminaire	Obligatoire	Automne	3.00
Comparer en histoire des religions, Théories et pratiques de la comparaison	Nicolas Meylan	2	Séminaire	Obligatoire	Printemps	3.00
Epistémologie et Historiographie des sciences des religions II	Nicola Gasbarro	2	Cours	Obligatoire	Printemps	3.00
La concurrence religieuse-séculière: théorie et exemples	Jörg Stolz	2	Cours-Séminaire	Obligatoire	Printemps	3.00

Evaluations	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
Comparer en histoire des religions. Penser l'écriture de la recherche	Jean-François Bert, Nicolas Meylan	Obligatoire	Validation continue	3.00
Comparer en histoire des religions, Théories et pratiques de la comparaison	Nicolas Meylan	Obligatoire	Validation continue notée	3.00
Epistémologie et historiographie des sciences des religions II	Nicola Gasbarro, Silvia Mancini	Obligatoire	Oral	3.00
La concurrence religieuse-séculière: théorie et exemples	Jörg Stolz	Obligatoire	Ecrit	3.00

MA-SR-20 - APPROCHES: NIVEAU AVANCÉ

Maîtrise / Obligatoire / Crédits: 15.00 / Mode d'évaluation: Evaluation à crédits

Le module est composé de deux sous-modules intitulés :
- MA-SR 2010 : Approche historico-anthropologique,
- MA-SR 2020 : Approche sciences sociales.

L'étudiant choisit librement trois enseignements dans l'offre proposée dans les deux sous-modules. Il s'inscrit aux enseignements et aux évaluations correspondantes pour un total de 15 crédits. Les trois enseignements peuvent être choisis dans la même approche.

MA-SR-2010 - APPROCHE HISTORICO-ANTHROPOLOGIQUE

Maîtrise / Optionnelle

Enseignements	Responsable	H. hebd.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Politique et Religieux : le cas de l'Inde	Raphaël Rousseleau	2	Cours	Optionnel	Printemps	5.00
Par-delà l'animisme : des vécus localisés aux « religions de la nature » globalisées	Raphaël Rousseleau	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	5.00
Archéologie d'une « science des rites » : de l'époque des Réformes aux Lumières (I)	Christian Grosse	2	Séminaire	Optionnel	Automne	5.00
Archéologie d'une « science des rites » : de l'époque des Réformes aux Lumières (II)	Christian Grosse	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	5.00
Résistances, hétérodoxies et appropriations : une approche historique et anthropologique du fait religieux en Amérique Latine (XVI-XXI). Réflexions méthodologiques et analyses de cas	Sara Sanchez Del Olmo	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	5.00
Introduction à l'anthropologie visuelle : rites, altérités, colonialités et médias	Francis Mobio	3	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	5.00
Atelier d'anthropologie visuelle	Francis Mobio	4	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	5.00
Amour, héroïsme et royauté: histoires connectées des religions au Sud de l'Inde	Philippe Bornet	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	5.00
Histoire et réception de la tragédie antique. De la traduction à la mise en scène d'une tragédie ou d'une comédie grecque	David Bouvier, Matteo Capponi	2	Cours	Optionnel	Printemps	5.00
Théories sociales de la religion	Jean-François Bert	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	5.00
UNIGE: Anthropologie comparée des polythéismes. Des cultures sacrifiantes	Dominique Jaillard		Cours-Séminaire	Optionnel	Annuel	6.00

Evaluations	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
Politique et Religieux : le cas de l'Inde	Raphaël Rousseleau	Optionnel	Validation continue	5.00
Par-delà l' animisme : des vécus localisés aux « religions de la nature » globalisées	Raphaël Rousseleau	Optionnel	Validation mixte notée	5.00
Archéologie d'une « science des rites » : de l'époque des Réformes aux Lumières (I)	Christian Grosse	Optionnel	Validation continue	5.00
Archéologie d'une « science des rites » : de l'époque des Réformes aux Lumières (II)	Christian Grosse	Optionnel	Validation continue	5.00
Résistances, hétérodoxies et appropriations : une approche historique et anthropologique du fait religieux en Amérique Latine (XVI-XXI). Réflexions méthodologique	Sara Sanchez Del Olmo	Optionnel	Validation mixte	5.00
Atelier d'anthropologie visuelle	Francis Mobio	Optionnel	Validation mixte notée	5.00
Introduction à l'anthropologie visuelle : rites, altérités, colonialités et médias	Francis Mobio	Optionnel	Validation mixte notée	5.00

Amour, héroïsme et royauté: histoires connectées des religions au Sud de l'Inde	Philippe Bornet	Optionnel	Validation continue	5.00
Histoire et réception de la tragédie antique. De la traduction à la mise en scène d'une tragédie ou d'une comédie grecque	David Bouvier, Matteo Capponi	Optionnel	Validation écrite notée	5.00
Théories sociales de la religion	Jean-François Bert	Optionnel	Validation mixte	5.00
UNIGE: Anthropologie comparée des polythéismes. Des cultures sacrifiantes	Dominique Jaillard	Optionnel	Ecrit, Validation mixte	6.00

MA-SR-2020 - APPROCHE SCIENCES SOCIALES

Maîtrise / Optionnelle

Enseignements	Responsable	H. hebd.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
La pratique des « Méthodes Mixtes ». Comment intégrer l'analyse de données qualitatives et quantitatives.	Jörg Stolz	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	5.00
Religion et trauma : remède ou cause ?	Pierre-Yves Brandt, Zhargalma Dandarova	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	5.00
Les enjeux de la diversité religieuse et spirituelle dans les institutions de soins et de réhabilitation (I.)	Irene Becci Terrier, Pierre-Yves Brandt	2	Cours	Optionnel	Automne	5.00
Les enjeux de la diversité religieuse et spirituelle dans les institutions de soins et de réhabilitation (II.)	Irene Becci Terrier, Pierre-Yves Brandt	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	5.00
Religions en mouvement : des syncrétismes à la transnationalisation du religieux	Laurent Amiotte-Suchet	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	5.00
Evénements, religions et appartenances : ruptures historiques, constructions biographiques et mobilisations collectives	Laurent Amiotte-Suchet	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	5.00

Evaluations	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
La pratique des « Méthodes Mixtes ». Comment intégrer l'analyse de données qualitatives et quantitatives.	Jörg Stolz	Optionnel	Validation continue notée	5.00
Religion et trauma : remède ou cause ?	Pierre-Yves Brandt, Zhargalma Dandarova	Optionnel	Validation mixte	5.00
Les enjeux de la diversité religieuse et spirituelle dans les institutions de soins et de réhabilitation (I.)	Irene Becci Terrier, Pierre-Yves Brandt	Optionnel	Ecrit	5.00
Les enjeux de la diversité religieuse et spirituelle dans les institutions de soins et de réhabilitation (II.)	Irene Becci Terrier, Pierre-Yves Brandt	Optionnel	Validation orale	5.00
Evénements, religions et appartenances : ruptures historiques, constructions biographiques et mobilisations collectives	Laurent Amiotte-Suchet	Optionnel	Validation mixte notée	5.00
Religions en mouvement : des syncrétismes et à la transnationalisation du religieux	Laurent Amiotte-Suchet	Optionnel	Validation mixte notée	5.00

MA-SR-30 - CHAMPS: NIVEAU AVANCÉ

Maîtrise / Obligatoire / Crédits: 20.00 / Mode d'évaluation: Evaluation à crédits

Le module est composé de sept sous-modules intitulés :
- MA-SR 3010 : Religions d'Asie du Sud,
- MA-SR 3020 : Religions polythéistes des mondes antiques : Grèce - Rome - Levant - Egypte,
- MA-SR 3030 : Histoire du judaïsme ancien et moderne,
- MA-SR 3040 : Histoire du christianisme ancien et moderne,
- MA-SR 3050 : Socio-anthropologie et histoire des islams,
- MA-SR 3060 : Traditions religieuses transversales et marginalisées,
- MA-SR 3070 : Pluralité religieuse et spirituelle dans les sociétés contemporaines.

L'étudiant choisit des enseignements dans au moins deux champs pour un total de 20 crédits, dont au moins 10 crédits dans le champ principal. Il s'inscrit aux enseignements et aux évaluations correspondantes.

MA-SR-3010 - RELIGIONS D'ASIE DU SUD

Maîtrise / Optionnelle

Enseignements	Responsable	H. hebd.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Amour, héroïsme et royauté: histoires connectées des religions au Sud de l'Inde	Philippe Bornet	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Asie du Sud thématique : Biographies et enseignements de yogis modernes	Maya Burger	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.00
Asie du Sud thématique : La littérature narrative indienne : Pancatantra et contes variés	Maya Burger	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
Asie du Sud thématique : Le sultan et le scribe : les empires islamiques de l'Asie du Sud	Blain Auer	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
Asie du Sud thématique : Le Bouddhisme Indien : L'histoire et les littératures	Ingo Strauch	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Les nombreuses vies du monde des morts dans les religions de l'Inde ancienne	Marc Tiefenauer	2	Cours	Optionnel	Printemps	6.00
Séminaire de méthodologie avancée : enjeux et débats des études de l'Asie du Sud	Philippe Bornet, Nicola Pozza	1	Séminaire	Optionnel	Automne	6.00
Le don : lecture de passages védiques	Maria Piera Candotti	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
L'épigraphie bouddhique	Ingo Strauch	2	Séminaire	Optionnel	Automne	6.00
Le corps en scène dans la culture indienne: textes et pratiques	Basile Leclère, Ingo Strauch	2	Séminaire	Optionnel	Automne	6.00
La notion de yoga dans les textes jaina	Basile Leclère, Ingo Strauch	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	6.00
Littérature sanskrite I (niveau 3)	Danielle Feller	1	Cours-Séminaire	Optionnel	Annuel	6.00
Littérature hindi I (niveau 3) : lectures de textes d'auteurs	Maya Burger	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	6.00
Littérature hindi II (niveau 3) : Perspectives croisées : Des villes à l'Himalaya	Nicola Pozza	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	6.00
Littératures moyen-indiennes (niveau 3)	Ingo Strauch	1	Séminaire	Optionnel	Annuel	6.00
Littérature ourdoue I (niveau 3) : La prose	Blain Auer	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	6.00

Littérature ourdoue II (niveau 3) : La poésie	Blain Auer	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	6.00
Lectures personnelles de textes hindi et travail de recherche	Nicola Pozza		Tutorial	Optionnel	Annuel	3.00
Lectures personnelles de textes ourdous et travail de recherche	Blain Auer		Tutorial	Optionnel	Annuel	3.00
Jaïnisme I : Héritiers et successeurs dans les prabandha	Christine Chojnacki, Ingo Strauch	2	Séminaire	Optionnel	Automne	6.00
Jaïnisme II : Centres et routes du jainisme médiéval	Christine Chojnacki, Ingo Strauch	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	6.00

Evaluations	**Responsable**	**Obl. / opt.**	**Modalités**	**Cr. ECTS**
Amour, héroïsme et royauté: histoires connectées des religions au Sud de l'Inde	Philippe Bornet	Optionnel	Validation continue	3.00
Asie du Sud thématique : Biographies et enseignements de yogis modernes	Maya Burger	Optionnel	Validation mixte	3.00
Asie du Sud thématique : La littérature narrative indienne : Pancatantra et contes variés	Maya Burger	Optionnel	Validation mixte	3.00
Asie du Sud thématique : Le sultan et le scribe : les empires islamiques de l'Asie du Sud	Blain Auer	Optionnel	Validation mixte	3.00
Asie du Sud Thématique : Le Bouddhisme Indien : L'histoire et les littératures	Ingo Strauch	Optionnel	Validation mixte	3.00
Les nombreuses vies du monde des morts dans les religions de l'Inde ancienne	Marc Tiefenauer	Optionnel	Validation mixte	6.00
Le don : lecture de passages védiques	Maria Piera Candotti	Optionnel	Validation mixte	3.00
L'épigraphie bouddhique	Ingo Strauch	Optionnel	Validation mixte	6.00
Le corps en scène dans la culture indienne: textes et pratiques	Basile Leclère, Ingo Strauch	Optionnel	Validation mixte	6.00
La notion de yoga dans les textes jaina	Ingo Strauch	Optionnel	Validation mixte	6.00
Littérature sanskrite I (niveau 3)	Danielle Feller	Optionnel	Validation mixte	6.00
Littérature hindi I (niveau 3) : lectures de textes d'auteurs	Maya Burger	Optionnel	Validation mixte	6.00
Littérature hindi II (niveau 3) : Perspectives croisées : Des villes à l'Himalaya	Nicola Pozza	Optionnel	Validation mixte	6.00
Littératures moyen-indiennes (niveau 3)	Ingo Strauch	Optionnel	Validation mixte	6.00
Littérature ourdoue I (niveau 3) : La prose	Blain Auer	Optionnel	Validation mixte	6.00
Littérature ourdoue II (niveau 3) : La poésie	Blain Auer	Optionnel	Validation mixte	6.00
Séminaire de méthodologie avancée : enjeux et débats des études de l'Asie du Sud	Philippe Bornet, Nicola Pozza	Optionnel	Validation continue	6.00
Jaïnisme I : Héritiers et successeurs dans les prabandha	Christine Chojnacki, Ingo Strauch	Optionnel	Validation mixte	6.00
Jaïnisme II : Centres et routes du jainisme médiéval	Christine Chojnacki, Ingo Strauch	Optionnel	Validation mixte	6.00

Lectures personnelles de textes hindi et travail de recherche	Nicola Pozza	Optionnel	Validation continue	3.00
Lectures personnelles de textes ourdous et travail de recherche	Blain Auer	Optionnel	Validation continue	3.00

MA-SR-3020 - RELIGIONS POLYTHÉISTES DES MONDES ANTIQUES : GRÈCE - ROME - LEVANT - EGYPTE

Maîtrise / Optionnelle

Enseignements	Responsable	H. hebd.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Nommer les dieux dans l'Antiquité : la fonction des épiclèses entre Egypte et Grèce	Giuseppina Lenzo, Matthieu Pellet	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	4.00
Histoire et réception de la tragédie antique. De la traduction à la mise en scène d'une tragédie ou d'une comédie grecque	David Bouvier, Matteo Capponi	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.00
Anthropologie et étude de l'imaginaire grec : Usages contemporains de la mythologie antique dans les médias francophones	David Bouvier	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
Littérature grecque et histoire des textes. Homère, Iliade III. Etude à partir d'un manuscrit médiéval. Le rôle des dieux dans l'Iliade	David Bouvier	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Mythes, rituels et religion en Grèce ancienne : Autour des Jeux en Grèce ancienne	David Bouvier, Matteo Capponi	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Introduction à l'épigraphie grecque. Les dieux et leurs appellations dans les inscriptions	Marie Widmer	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
UNIGE: Anthropologie comparée des polythéismes. Des cultures sacrifiantes	Dominique Jaillard		Cours-Séminaire	Optionnel	Annuel	6.00
UNIGE: Puissances divines et panthéons en Grèce ancienne. Etat de la question	Dominique Jaillard		Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
UNIGE: Puissances divines et panthéons en Grèce ancienne. II. Des déesses aux « marges » du panthéon : Érinyes et nymphes.	Doralice Fabiano, Dominique Jaillard, Anaïs Marchiando		Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
UNIGE: Qu'est-ce qu'une déesse? Etude genrée du polythéisme à partir de la religion romaine	Francesca Prescendi Morresi		Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	6.00
UNIGE: Complots: mythes et rumeurs	Youri Volokhine		Cours-Séminaire	Optionnel	Annuel	12.00
UNIGE: Les mutilations qualifiantes. Enquête sur le corps des dieux en Egypte ancienne	Youri Volokhine		Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
UNIGE: Repenser les religions de l'Antiquité tardive: Notions fondamentales : cohabitations, transferts, identités			Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	6.00

Evaluations	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
Nommer les dieux dans l'Antiquité : la fonction des épiclèses entre Egypte et Grèce	Giuseppina Lenzo, Matthieu Pellet	Optionnel	Validation mixte	4.00
Histoire et réception de la tragédie antique. De la traduction à la mise en scène d'une tragédie ou d'une comédie grecque	David Bouvier, Matteo Capponi	Optionnel	Validation écrite notée	3.00
Anthropologie et étude de l'imaginaire grec : Usages contemporains de la mythologie antique dans les médias francophones	David Bouvier	Optionnel	Validation mixte	3.00
Littérature grecque et histoire des textes. Homère, Iliade III. Etude à partir d'un manuscrit médiéval. Le rôle des dieux dans l'Iliade	David Bouvier	Optionnel	Validation mixte notée	3.00
Mythes, rituels et religion en Grèce ancienne : Autour des Jeux en Grèce ancienne	David Bouvier, Matteo Capponi	Optionnel	Validation écrite notée	3.00
Introduction à l'épigraphie grecque. Les dieux et leurs appellations dans les inscriptions	Marie Widmer	Optionnel	Validation mixte	3.00
UNIGE: Anthropologie comparée des polythéismes. Des cultures sacrifiantes	Dominique Jaillard	Optionnel	Ecrit, Validation mixte	6.00
UNIGE: Puissances divines et panthéons en Grèce ancienne. Etat de la question	Dominique Jaillard	Optionnel	Validation mixte	3.00
UNIGE: Puissances divines et panthéons en Grèce ancienne. II. Des déesses aux « marges » du panthéon : Érinyes et nymphes.	Doralice Fabiano, Dominique Jaillard, Anaïs Marchiando	Optionnel	Validation mixte	3.00
UNIGE: Complots: mythes et rumeurs	Youri Volokhine	Optionnel	Validation mixte	12.00
UNIGE: Les mutilations qualifiantes. Enquête sur le corps des dieux en Egypte ancienne	Youri Volokhine	Optionnel	Validation mixte	3.00
UNIGE: Qu'est-ce qu'une déesse? Etude genrée du polythéisme à partir de la religion romaine	Francesca Prescendi Morresi	Optionnel	Validation mixte	3.00
UNIGE: Repenser les religions de l'Antiquité tardive: Notions fondamentales : cohabitations, transferts, identités		Optionnel	Validation mixte	6.00

MA-SR-3030 - HISTOIRE DU JUDAÏSME ANCIEN ET MODERNE

Maîtrise / Optionnelle

Enseignements	Responsable	H. hebd.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
La philosophie rationaliste juive du moyen âge : Maïmonide	David Blumenthal	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
Gershom Scholem, un itinéraire entre Berlin et Jérusalem	Jacques Ehrenfreund, Maxence Klein	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Ecrire l'histoire des Juifs. Un parcours de Baruch Spinoza à Yosef Yerushalmi	Jacques Ehrenfreund, Maxence Klein	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00

Repenser l'histoire de l'antisémitisme.	Jacques Ehrenfreund, Maxence Klein	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
Penser après la Shoah	Jacques Ehrenfreund, Maxence Klein	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Lectures philosophiques de la Bible et du Talmud : figures de la temporalité juive II	Danielle Levinas-Cohen	4	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Lectures philosophiques de la Bible et du Talmud : figures de la temporalité juive I	Danielle Levinas-Cohen	4	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00

Evaluations	**Responsable**	**Obl. / opt.**	**Modalités**	**Cr. ECTS**
La philosophie rationaliste juive du moyen âge : Maïmonide	David Blumenthal	Optionnel	Validation mixte	3.00
Gershom Scholem, un itinéraire entre Berlin et Jérusalem	Jacques Ehrenfreund	Optionnel	Validation mixte	3.00
Ecrire l'histoire des Juifs. Un parcours de Baruch Spinoza à Yosef Yerushalmi	Jacques Ehrenfreund	Optionnel	Validation mixte	3.00
Repenser l'histoire de l'antisémitisme	Jacques Ehrenfreund	Optionnel	Validation mixte	3.00
Penser après la Shoah	Jacques Ehrenfreund	Optionnel	Validation mixte	3.00
Lectures philosophiques de la Bible et du Talmud : figures de la temporalité juive II	Danielle Levinas-Cohen	Optionnel	Validation mixte	3.00
Lectures philosophiques de la Bible et du Talmud : figures de la temporalité juive I	Danielle Levinas-Cohen	Optionnel	Validation mixte	3.00

MA-SR-3040 - HISTOIRE DU CHRISTIANISME ANCIEN ET MODERNE

Maîtrise / Optionnelle

Enseignements	**Responsable**	**H. hebd.**	**Type**	**Obl. / opt.**	**Semestre**	**Cr. ECTS**
Comment a-t-on écrit l'histoire du christianisme. L'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe de Césarée (présence)	Frédéric Amsler	3	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	6.00
Archéologie d'une « science des rites » : de l'époque des Réformes aux Lumières (II)	Christian Grosse	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	5.00
Archéologie d'une « science des rites » : de l'époque des Réformes aux Lumières (I)	Christian Grosse	2	Séminaire	Optionnel	Automne	5.00

Evaluations	**Responsable**	**Obl. / opt.**	**Modalités**	**Cr. ECTS**
Comment a-t-on écrit l'histoire du christianisme. L'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe de Césarée (présence)	Frédéric Amsler	Optionnel	Validation mixte notée	6.00
Archéologie d'une « science des rites » : de l'époque des Réformes aux Lumières (II)	Christian Grosse	Optionnel	Validation continue	5.00
Archéologie d'une « science des rites » : de l'époque des Réformes aux Lumières (I)	Christian Grosse	Optionnel	Validation continue	5.00

MA-SR-3050 - SOCIO-ANTHROPOLOGIE ET HISTOIRE DES ISLAMS

Maîtrise / Optionnelle

Au moment de l'impression de la brochure, certaines informations étaient encore en suspens. Veuillez consulter le site de l'UNIL pour des informations mises à jour.

Enseignements	Responsable	H. hebd.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Asie du Sud thématique : Le sultan et le scribe : les empires islamiques de l'Asie du Sud	Blain Auer	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
Approche socio-anthropologique du salafisme : doctrine religieuse et pratiques (anti)sociales	Salima Amari	4	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Genre, féminismes et Islam : débats théoriques, négociations et pratiques transgressives	Salima Amari	4	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
UNIGE: Figures féministes historiques arabes et mouvements féministes dans le monde arabe	Leïla El Bachiri		Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	6.00
UNIGE: Orient, Orientalisme(s), Occident	Bruce Fudge		Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	6.00
UNIGE: L'histoire du Coran	Bruce Fudge		Séminaire	Optionnel	Printemps	6.00
UNIGE: Globalisation et enjeux culturels au Moyen-Orient : l'essor d'une scène artistique et muséale	Silvia Naef		Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	6.00
UNIGE: Au-delà de la géopolitique - "Dire" la guerre et la littérature dans le monde arabe	Silvia Naef		Séminaire	Optionnel	Printemps	6.00
UNIGE: De l'aniconisme à l'iconoclasme? L'Islam et les images	Silvia Naef		Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	6.00
UNIGE: Histoire sociale et politique de l'Irak contemporain	Aline Schlaepfer		Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	6.00
UNIGE: Nations et nationalismes dans le monde arabe	Aline Schlaepfer		Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	6.00

Evaluations	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
Genre, féminismes et Islam : débats théoriques, négociations et pratiques transgressives	Salima Amari	Optionnel	Validation mixte notée	3.00
Approche socio-anthropologique du salafisme : doctrine religieuse et pratiques (anti)sociales	Salima Amari	Optionnel	Validation mixte notée	3.00
Asie du Sud thématique : Le sultan et le scribe : les empires islamiques de l'Asie du Sud	Blain Auer	Optionnel	Validation mixte	3.00
UNIGE: Figures féministes historiques arabes et mouvements féministes dans le monde arabe	Leïla El Bachiri	Optionnel	Ecrit, Validation mixte	6.00
UNIGE: Orient, Orientalisme(s), Occident	Bruce Fudge	Optionnel	Ecrit	6.00
UNIGE: L'histoire du Coran	Bruce Fudge	Optionnel	Ecrit, Validation mixte	6.00
UINGE: Globalisation et enjeux culturels au Moyen-Orient : l'essor d'une scène artistique et muséale	Silvia Naef	Optionnel	Ecrit, Validation mixte	6.00

UNIGE: De l'aniconisme à l'iconoclasme? L'Islam et les images	Silvia Naef	Optionnel	Ecrit, Validation mixte	6.00
UNIGE: Histoire sociale et politique de l'Irak contemporain	Aline Schlaepfer	Optionnel	Ecrit, Validation mixte	6.00
UNIGE: Au-delà de la géopolitique - "Dire" la guerre et la littérature dans le monde arabe	Silvia Naef	Optionnel	Ecrit, Validation mixte	6.00
UNIGE: Nations et nationalismes dans le monde arabe	Aline Schlaepfer	Optionnel	Ecrit, Validation mixte	6.00

MA-SR-3060 - TRADITIONS RELIGIEUSES TRANSVERSALES ET MARGINALISÉES

Maîtrise / Optionnelle

Enseignements	Responsable	H. hebd.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Résistances, hétérodoxies et appropriations : une approche historique et anthropologique du fait religieux en Amérique Latine (XVI-XXI). Réflexions méthodologiques et analyses de cas	Sara Sanchez Del Olmo	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	5.00
Traditions religieuses transversales et marginalisées II. L'histoire comparée des religions et les états modifiés de conscience	Francesco Baroni	4	Séminaire	Optionnel	Automne	5.00

Evaluations	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
Résistances, hétérodoxies et appropriations : une approche historique et anthropologique du fait religieux en Amérique Latine (XVI-XXI). Réflexions méthodologique	Sara Sanchez Del Olmo	Optionnel	Validation mixte	5.00
Traditions religieuses transversales et marginalisées II. L'histoire comparée des religions et les états modifiés de conscience	Francesco Baroni	Optionnel	Validation mixte	5.00

MA-SR-30670 - PLURALITÉ RELIGIEUSE ET SPIRITUELLE DANS LES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES

Maîtrise / Optionnelle

Dans ce module, au moins deux semestres doivent être suivis avec la Prof. I. Becci.

Enseignements	Responsable	H. hebd.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Les enjeux de la diversité religieuse et spirituelle dans les institutions de soins et de réhabilitation (I.)	Irene Becci Terrier, Pierre-Yves Brandt	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Les enjeux de la diversité religieuse et spirituelle dans les institutions de soins et de réhabilitation (II.)	Irene Becci Terrier, Pierre-Yves Brandt	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Saisir le genre à travers des nouveaux rituels spirituels : exemples à partir de la « nature génératrice » (I.)	Irene Becci Terrier	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Saisir le genre à travers des nouveaux rituels spirituels : exemples à partir de la « nature génératrice » (II.)	Irene Becci Terrier	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00

Genre, droit et justice	Eléonore Lépinard, Marta Roca Escoda	6	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	9.00
Corps, normes, médecines	Marina Maestrutti, Ilario Rossi	6	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	9.00
Genre, médecine, santé	Cynthia Kraus, Irene Maffi	6	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	9.00

Evaluations	**Responsable**	**Obl. / opt.**	**Modalités**	**Cr. ECTS**
Les enjeux de la diversité religieuse et spirituelle dans les institutions de soins et de réhabilitation (I.)	Irene Becci Terrier, Pierre-Yves Brandt	Optionnel	Ecrit	3.00
Les enjeux de la diversité religieuse et spirituelle dans les institutions de soins et de réhabilitation (II.)	Irene Becci Terrier, Pierre-Yves Brandt	Optionnel	Validation orale	3.00
Saisir le genre à travers des nouveaux rituels spirituels: exemples à partir de la « nature génératrice » (I.)	Irene Becci Terrier, Manéli Farahmand	Optionnel	Ecrit	3.00
Saisir le genre à travers des nouveaux rituels spirituels : exemples à partir de la « nature génératrice » (II.)	Irene Becci Terrier, Manéli Farahmand	Optionnel	Validation mixte notée	3.00
Genre, droit et justice	Eléonore Lépinard, Marta Roca Escoda	Optionnel	Contrôle continu sans inscription, Rattrapage	9.00
Corps, normes, médecines	Marina Maestrutti, Ilario Rossi	Optionnel	Contrôle continu sans inscription, Rattrapage oral	9.00
Genre, médecine, santé	Cynthia Kraus, Irene Maffi	Optionnel	Contrôle continu sans inscription, Rattrapage	9.00

MA-SR-40 - COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

Maîtrise / Obligatoire / Crédits: 13.00 / Mode d'évaluation: Evaluation à crédits

D'un commun accord avec son directeur et en coordination avec le conseiller aux études, l'étudiant sélectionne des enseignements pour un total de 13 crédits en lien avec la thématique de son mémoire.
Il peut s'agir d'un terrain, dont le nombre de crédits est déterminé par le directeur du mémoire, d'une participation à un colloque, d'une recherche documentaire, d'un colloque de recherche, etc.
Le conseiller aux études lie les unités d'enseignements correspondantes au module et l'étudiant s'inscrit aux enseignements et aux évaluations correspondantes.

MA-SR-50 - MÉMOIRE

Maîtrise / Obligatoire / Crédits: 30.00 / Mode d'évaluation: Evaluation à crédits

L'étudiant choisit un enseignant qui dirigera son mémoire sur une thématique pour laquelle il aura donné son accord. Sauf accord écrit du directeur, l'étudiant déposera son mémoire au secrétariat de la FTSR au plus tard trois semaines avant la

défense, dans le cadre d'une session d'examen ou de manière anticipée. Le cas échéant, le mémoire peut être co-dirigé par deux enseignants.

Evaluation	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
Mémoire de Maîtrise	Frédéric Amsler, Blain Auer, Irene Becci Terrier, Jean-François Bert, Anne Bielman, Philippe Bornet, David Bouvier, Pierre-Yves Brandt, Maya Burger, Simon Butticaz, Eric Chevalley, Jacques Ehrenfreund, Christiane Furrer, Christian Grosse, David Hamidovic, Dominique Jaillard, Giuseppina Lenzo, Irene Maffi, Silvia Mancini, Nicolas Meylan, Christophe Nihan, Matthieu Pellet, Nicola Pozza, Raphaël Rousseleau, Thomas Römer, Monika Salzbrunn, Jörg Stolz, Ingo Strauch	Obligatoire	Mémoire	30.00

MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN SCIENCES DES RELIGIONS, PROGRAMME DE SPÉCIALISATION "ECLAIRER L'INTERCULTURALITÉ" (DÈS 2017A) (2017 ->)

Grade :

Maîtrise universitaire en sciences des religions avec spécialisation 'Eclairer l'interculturalité'

Exigences du cursus d'études :

La visée du programme de spécialisation est préprofessionnalisante.
Le programme propose d'approfondir des compétences théoriques et de mettre en pratique ces compétences.
Le programme de spécialisation comprend :
- un sous-module d'enseignements de 12 crédits,
- un sous-module de stage de 18 crédits.

Ce programme, à visée pré-professionnalisante, a pour objectif de favoriser l'insertion des diplômé-e-s en sciences des religions dans le monde de l'emploi, en leur permettant d'acquérir des compétences pratiques et théoriques dans le domaine spécifique de l'interculturalité.

Durée :

De 3 à 5 semestres pour la Maîtrise universitaire en sciences des religions à 90 crédits ECTS et de 4 à 6 semestres pour la Maîtrise universitaire en sciences des religions avec spécialisation à 120 crédits ECTS

MA EN SCIENCES DES RELIGIONS AVEC SPÉCIALISATION "ECLAIRER L'INTERCULTURALITÉ"

Maîtrise / Obligatoire

MA-SR-SPEC-10 - MÉTHODES ET THÉORIES AUTOUR DE L'INTERCULTURALITÉ

Maîtrise / Obligatoire / Crédits: 15.00 / Mode d'évaluation: Evaluation à crédits

L'étudiant s'inscrit à l'enseignement obligatoire et aux enseignements optionnels, ainsi qu'aux évaluations qui leur sont liées, pour un total de 15 crédits.
Le cas échéant, d'autres enseignements, y compris dans d'autres universités peuvent être retenus dans ce module.

Enseignements	Responsable	H. hebd.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Eclairer l'interculturalité: Acquérir et mobiliser des compétences interculturelles dans des pratiques professionnelles	Christine Rodier		Séminaire	Obligatoire	Automne	4.00
Genre, droit et justice	Eléonore Lépinard, Marta Roca Escoda	6	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	9.00
Philosophie politique : de la justice globale à la justice intergénérationnelle	Simone Zurbuchen Pittlik	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	5.00
Language and Identity	Anita Auer	2	Séminaire	Optionnel	Automne	5.00
Local/Global	Angèle Mendy	4	Cours	Optionnel	Automne	6.00
Globalisations et circulations	Pablo Andrés Diaz Venegas, Antoine Kernen	6	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	9.00
Dispositifs audiovisuels, industries de l'imaginaire et professionnels de l'écran : les dialogues entre cinéma et télévision des années 1950 au tournant numérique - Histoire	François Vallotton	4	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	8.00
ENCRES NOIRES : parcours et enjeux d'une histoire littéraire francophone d'Afrique noire	Christine Le Quellec Cottier	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	2.00
Psychologie sociale et sociétés multiculturelles	Eva Green	4	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	6.00
Psychologie interculturelle et représentations sociales	Eva Green	4	Cours	Optionnel	Automne	6.00
Migrations transnationales et rapports sociaux de sexe, de race et de classe	Marylène Lieber	2	Cours	Optionnel	Automne	6.00
Pouvoir, genre et inégalités	Sébastien Chauvin	4	Cours	Optionnel	Printemps	6.00
Les organisations non gouvernementales	Samina Mesgarzadeh	4	Cours	Optionnel	Printemps	6.00
Santé et migration: Santé et altérités	Jean-Claude Métraux	4	Cours	Optionnel	Printemps	6.00

Evaluations	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
Eclairer l'interculturalité: Acquérir et mobiliser des compétences interculturelles dans des pratiques professionnelles	Christine Rodier	Obligatoire	Validation mixte	4.00
Genre, droit et justice	Eléonore Lépinard, Marta Roca Escoda	Optionnel	Contrôle continu sans inscription, Rattrapage	9.00
Philosophie politique : de la justice globale à la justice intergénérationnelle	Simone Zurbuchen Pittlik	Optionnel	Validation mixte notée	5.00
Language and Identity	Anita Auer	Optionnel	Validation continue notée	5.00
Local/Global	Angèle Mendy	Optionnel	Contrôle continu sans inscription, Rattrapage écrit	6.00
Globalisations et circulations	Pablo Andrés Diaz Venegas, Antoine Kernen	Optionnel	Contrôle continu sans inscription, Rattrapage	9.00
Dispositifs audiovisuels, industries de l'imaginaire et professionnels de l'écran : les dialogues entre cinéma et télévision des années 1950 au tournant numérique	François Vallotton	Optionnel	Validation mixte	8.00
ENCRES NOIRES : parcours et enjeux d'une histoire littéraire francophone d'Afrique noire	Christine Le Quellec Cottier	Optionnel	Validation écrite	2.00
Psychologie sociale et sociétés multiculturelles	Eva Green	Optionnel	Contrôle continu sans inscription, Rattrapage écrit avec documentation	6.00
Psychologie interculturelle et représentations sociales	Eva Green	Optionnel	Contrôle continu sans inscription, Rattrapage écrit	6.00
Migrations transnationales et rapports sociaux de sexe, de race et de classe	Marylène Lieber	Optionnel	Contrôle continu sans inscription, Rattrapage	6.00
Pouvoir, genre et inégalités	Sébastien Chauvin	Optionnel	Contrôle continu sans inscription, Rattrapage	6.00
Les organisations non gouvernementales	V A C A T, Youssef El Chazli, Samina Mesgarzadeh	Optionnel	Contrôle continu sans inscription, Rattrapage	6.00
Santé et migration	Jean-Claude Métraux	Optionnel	Oral	6.00

MA-SR-SPEC-20 - STAGE

Maîtrise / Obligatoire / Crédits: 15.00 / Mode d'évaluation: Evaluation à crédits

L'étudiant choisit un stage en se référant à la procédure décrite dans le « guide pratique du stage », soit pendant qu'il suit les enseignements du module MA-SR 6010 soit après en avoir acquis les crédits. A l'issue de son stage, le tuteur académique évalue le rapport de stage rédigé par l'étudiant (validation écrite). En cas de réussite, les 15 crédits du sous-module sont comptabilisés à l'issue de la session d'examen qui suit.

Evaluation	Responsable	Obl. / opt.	Modalités	Cr. ECTS
Rapport de stage	Christine Rodier, Mallory Schneuwly Purdie	Obligatoire	Validation écrite	15.00

UNIL | Université de Lausanne
Faculté de théologie
et de sciences des religions

UNIL | Université de Lausanne
Faculté des lettres

UNIL | Université de Lausanne
Faculté des sciences sociales
et politiques

Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Lausanne
Faculté des lettres
Faculté des sciences sociales et politiques

Règlement sur la Maîtrise universitaire en sciences des religions / *Master of Arts (MA) in the Study of Religions*

90 crédits ECTS

et

sur la Maîtrise universitaire en sciences des religions avec spécialisation « Eclairer l'interculturalité » / *Master of Arts (MA) in the Study of Religions with specialisation « Focus on Interculturality »*
120 crédits ECTS

CHAPITRE PREMIER
Dispositions générales

Art. 1
Formulation

[1]Comme mentionné à l'art. 6 de la Loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne (ci-après LUL), la désignation des fonctions et des titres dans le présent Règlement s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

Art. 2
Objet

[1]Le présent Règlement a pour but d'arrêter la procédure conduisant à l'octroi des grades de la Maîtrise universitaire en sciences des religions à 90 crédits ECTS / Master of Arts (MA) in the Study of Religions (ci-après Master en sciences des religions) et de la Maîtrise universitaire en sciences des religions avec spécialisation « Eclairer l'interculturalité » / Master of Arts (MA) in the Study of Religions with specialisation « Focus on Interculturality » à 120 crédits ECTS, (ci-après Master en sciences des religions avec spécialisation), sur proposition de la Faculté de théologie et de sciences des religions (ci-après FTSR), de la Faculté des lettres et de la Faculté des sciences sociales et politiques (ci- après Faculté des SSP).

Art. 3
Etendue, portée

[1]Les dispositions du présent Règlement sont applicables à tous les étudiants inscrits dans le cursus du Master en sciences des religions.

[2]Pour le surplus, le Décanat de la FTSR est seul compétent pour prendre des décisions relatives à la gestion administrative du cursus notamment en ce qui concerne l'organisation des enseignements, les sessions d'examens, les délais d'études, sous réserve de celles prises conjointement avec les Décanats des Facultés des lettres et de SSP dans des cas particuliers relatifs aux enseignements ou aux enseignants.

Art. 4
Titre décerné

[1]Sur proposition commune de la FTSR, de la Faculté des lettres et de la Faculté des SSP, l'Université de Lausanne délivre les grades de :

- Maîtrise universitaire en sciences des religions / Master of Arts (MA) in the Study of Religions (90 crédits ECTS).
- Maîtrise universitaire en sciences des religions avec spécialisation Eclairer l'interculturalité / Master of Arts (MA) in the Study of Religions with Specialisation Focus on Interculturality (120 crédits ECTS).

Art. 5
Objectifs de formation

[1]Le Master en sciences des religions vise à l'acquisition de connaissances et de compétences approfondies et spécialisées en sciences des religions.

[2] *Au terme du cursus de Master, l'étudiant sera en mesure de :*

- accomplir de manière autonome les étapes d'une recherche scientifique,
- problématiser les enjeux épistémologiques et historiques de la discipline,
- formuler des axes de recherche dans une perspective comparatiste, articulant des champs et des approches, sur des thématiques spécifiques et vérifier la pertinence de ces axes de recherche sur un ou plusieurs corpus (images, textes, objets,

terrain),

- identifier et utiliser à bon escient les instruments pratiques, théoriques, conceptuels et méthodologiques à la bonne conduite d'un travail de recherche personnel,

- formuler des démonstrations de manière claire, cohérente, argumentée et structurée, en rendant compte d'idées complexes, par écrit et par oral, dans le registre académique requis (formulation, discours argumenté, concepts spécifiques, système de références, etc.).

CHAPITRE II
Admission et immatriculation

Art. 6
Conditions d'admission

[1]Sous réserve des articles 70 et suivants du Règlement d'application du 18 décembre 2013 de la loi sur l'Université de Lausanne (ci-après RLUL), sont admises à l'inscription en vue de l'obtention du Master les personnes formellement admissibles à l'Université de Lausanne au cursus de Master et titulaires d'un

- Baccalauréat universitaire (Bachelor) rattaché à la branche swissuniversities « sciences des religions », c'est-à-dire comprenant au moins 60 crédits dans la discipline « sciences des religions », « histoire et sciences des religions », « histoire des religions », etc.,
- de tout titre jugé équivalent par le Service des immatriculations et inscriptions à un Baccalauréat universitaire (Bachelor) suisse et dont la branche est considérée comme équivalente par le Décanat de la FTSR.

[2]Conformément à l'art. 78 du RLUL, l'étudiant qui a subi un échec définitif dans une autre Faculté, Université ou Haute école et qui a été admis au Master en sciences des religions ne bénéficie que d'une seule tentative aux évaluations des 30 premiers crédits de son cursus.

Art. 7
Immatriculation et inscription

[1]Les dispositions de la LUL, du RLUL et la Directive de la Direction de l'UNIL en matière de conditions d'immatriculation sont applicables.

[2]Tous les étudiants du Master en sciences des religions sont inscrits à la Faculté de théologie et de sciences des religions.

Art. 8
Equivalences

[1]Le Décanat de la FTSR peut accorder, aux conditions de l'article 47 du Règlement de faculté, des équivalences, après examen des dossiers de personnes ayant effectué des études antérieures dans une autre Université ou Haute école suisse ou étrangère ou dans une autre Faculté ou Ecole de l'Université de Lausanne.

[2]Conformément à l'article 7 RGE, le nombre total de crédits acquis par équivalence ne peut pas dépasser 30 crédits ECTS dans le cadre du Master en sciences des religions, et 40 crédits ECTS dans le cadre du Master en sciences des religions avec spécialisation).

[3]Lorsque les équivalences accordées concernent des évaluations notées dans le cursus d'origine, les notes sont prises en compte dans le calcul des résultats de l'étudiant. Le cas échéant, pour les résultats formulés dans un système de notation différent de celui qui est défini dans

le présent règlement, le Décanat a pouvoir de décision.

[4]Dans le cas d'un transfert interne à l'Université de Lausanne après un cursus inachevé de Master en Faculté des lettres avec « histoire et sciences des religions » comme discipline, l'étudiant conserve les résultats de tous les enseignements communs à ces cursus. Le transfert n'est pas possible après l'obtention du Master ès Lettres avec « histoire et sciences des religions » comme discipline.

Art. 9
Mise à niveau

[1]Conformément à l'article 9 RGE, l'étudiant au bénéfice d'un titre dans un autre domaine d'études que les sciences des religions et jugé équivalent par le Service des immatriculations et inscriptions, peut être soumis par le Décanat de la FTSR à une mise à niveau destinée à compenser les différences entre le cursus antérieur de l'étudiant et le cursus de Bachelor en sciences des religions.

[2]Conformément à l'article 10 RGE, lorsque la mise à niveau est égale ou inférieure à 30 crédits ECTS, il s'agit d'une mise à niveau « intégrée » qui doit être réussie durant les deux premiers semestres du Master. Lorsque la mise à niveau dépasse 30 crédits, il s'agit d'une mise à niveau « préalable ». Dans ce cas, elle doit être effectuée avant le cursus de Master et sa réussite constitue une condition nécessaire pour y être admis.

[3]L'échec à la mise à niveau intégrée entraîne l'échec définitif au Master.

[4]La durée maximale pour réussir une mise à niveau préalable est de 6 semestres.

CHAPITRE III
Organisation des études

Art. 10
Durée des études

[1]Conformément à l'art. 4 RGE, la durée normale des études du Master en sciences des religions (90 crédits ECTS) est de 3 semestres ; la durée maximale est de 5 semestres. La durée normale des études du Master en sciences des religions avec spécialisation (120 crédits ECTS) est de 4 semestres ; la durée maximale est de 6 semestres (1 crédit ECTS correspond à une charge de travail de 25 à 30 heures).

[2]La durée maximale peut être prolongée uniquement sur dérogation accordée par le Décanat de la FTSR pour de justes motifs, sur la base d'une requête écrite. Conformément à l'art. 4 RGE, la durée supplémentaire accordée ne peut excéder deux semestres.

[3]La durée des études peut être réduite proportionnellement pour les étudiants au bénéfice d'équivalences.

[4]L'étudiant qui n'a pas terminé son cursus dans les délais fixés par le présent article ou dans les délais accordés par le Décanat est en échec définitif au Master en sciences des religions.

Art. 11
Plan d'études

[1]Un plan d'études, complémentaire au présent Règlement, décrit les modules, les sous-modules et les enseignements du cursus. Il contient la liste générique des enseignements (à défaut de leurs intitulés

précis), les types d'enseignement, les modalités d'évaluation (outre celles qui figurent dans le présent Règlement) ainsi que le nombre d'heures d'enseignements et de crédits ECTS associé à chaque élément du cursus.

[2]Le plan d'études précise quels sont les enseignements obligatoires et les enseignements à choix.

[3]La Commission Pédagogique d'Histoire et Sciences des Religions (CPHSR) arrête le plan d'études et le soumet aux Conseils de la Facultés de théologie et de sciences des religions, de la Faculté des lettres et de la Faculté des sciences sociales et politiques pour approbation. La première édition du plan d'études est soumise à la Direction de l'UNIL pour approbation.

Art. 12
Composition et structure du plan d'études

[1]Le cursus du Master en sciences des religions à 90 crédits se compose de 5 modules:

1. Sciences des religions avancées : histoire de la discipline et méthodes (12 crédits ECTS),
2. Approches : niveau avancé (15 crédits ECTS),
3. Champs A et B : niveau avancé (20 crédits ECTS),
4. Compétences spécifiques (13 crédits ECTS). Les compétences spécifiques peuvent inclure des crédits de terrain ou de recherche documentaire.
5. Mémoire de Master (30 crédits ECTS).

[2]Le cursus du Master en sciences des religions avec spécialisation à 120 crédits se compose des mêmes modules que le Master à 90 crédits, auxquels s'ajoute un programme de spécialisation de 30 crédits ECTS. Le programme de spécialisation est constitué d'un module (module 5) composé de deux sous-modules, le mémoire de Master correspondant au module 6.

Art. 13
Mémoire

[1]Le mémoire constitue l'aboutissement d'un travail personnel original correspondant à un volume de travail de 30 crédits ECTS, sous la forme d'un manuscrit d'au moins 100'000 signes (espaces et annexes non comprises), ou dispositif jugé équivalent.

[2]En cas de dispositif autre qu'un manuscrit d'au moins 100'000 signes (support multimédia, par exemple), celui-ci est toujours accompagné d'un document de synthèse, dont la forme est définie en accord avec le directeur du mémoire.

[3]Le mémoire est placé sous la direction d'un enseignant titulaire d'un doctorat, intervenant dans le cursus du Master en sciences des religions, et rattaché à l'une des Facultés co-délivrant le Master.

[4]Le directeur du mémoire donne son accord sur le sujet du mémoire et s'engage à suivre l'étudiant dans ses travaux de recherche et de rédaction.

[5]Sauf accord écrit du directeur, le mémoire est déposé en 3 exemplaires au secrétariat de la FTSR, au plus tard trois semaines avant la défense.

[5]Une fois le mémoire déposé, la défense ne peut pas être annulée.

[6]La défense du mémoire est publique et a lieu en principe dans

le cadre d'une session d'examen, ou de manière anticipée, en présence d'un expert. Une seconde tentative est possible en cas d'échec en première tentative, dans la mesure où le délai d'études règlementaire le permet.

[7]L'étudiant ne peut pas déposer son mémoire avant d'avoir obtenu les 60 crédits d'enseignements correspondant aux modules 1 à 4 du Master en sciences des religions / du Master en sciences des religions avec spécialisation ou de s'être inscrit à toutes les évaluations correspondantes.

[8]En cas de mise à niveau, la défense du mémoire ne peut avoir lieu avant l'obtention des crédits de la mise à niveau intégrée.

[9]Une fois réussi, le cas échéant corrigé, le mémoire est déposé à la BCU.

Art. 14
Programme de spécialisation

[1]Le programme de spécialisation de 30 crédits s'adresse aux étudiants inscrits dans le cursus du Master en sciences des religions, ainsi qu'aux détenteurs d'un Master en sciences des religions, ou titre jugé équivalent par le Service des immatriculations et inscriptions. Dans ce dernier cas, l'alinéa 2 est réservé.

[2]Pour obtenir le grade du Master en sciences des religions avec spécialisation (120 crédits), l'inscription au programme de spécialisation a lieu au plus tard au moment du dépôt du mémoire.

[3]Si l'inscription au programme de spécialisation a lieu après le dépôt du mémoire, le grade obtenu est celui de la Maîtrise universitaire en sciences des religions (90 crédits). Le programme de spécialisation aboutit dans ce cas à l'obtention d'une attestation d'acquisition de crédits d'études, sous réserve de réussite des évaluations prévues au plan d'études.

[4]L'inscription au programme de spécialisation a lieu auprès du secrétariat de la FTSR, qui en informe le Service des immatriculations et inscriptions.

[5]La visée du programme de spécialisation est pré-professionnalisante. Le programme propose d'approfondir des compétences théoriques et de mettre en pratique ces compétences.

[6]Le programme de spécialisation comprend :
- un sous-module d'enseignements de 15 crédits,
- un sous-module de stage de 15 crédits.

[7]En cas de double échec à une évaluation du programme de spécialisation, l'étudiant est en échec définitif au programme de spécialisation. S'il a par ailleurs obtenu tous les crédits des 4 premiers modules du cursus de Master, la réussite est prononcée sur le Master en sciences des religions (90 crédits ECTS).

Art. 15
Stage

[1]Le stage se déroule dans une organisation professionnelle extra-universitaire (musée, administration publique, organisation non-gouvernementale ou internationale, volontariat à l'étranger, maison d'édition, média, etc.), avec laquelle la Faculté des lettres, la Faculté des SSP ou la FTSR a conclu un accord ou au sein de laquelle l'étudiant a trouvé lui-même un stage. Dans ce dernier cas de figure, le choix de l'étudiant doit être agréé par le Décanat de la FTSR.

[2]Le stage permet à l'étudiant d'acquérir des compétences pratiques dans un domaine professionnel donné.

[3]Le stage ne se déroule en principe pas avant que l'étudiant ait entamé le module d'enseignements.

[4]Les modalités concrètes de l'organisation du stage figurent dans un document séparé (« guide pratique du stage »). L'étudiant se conforme à ces modalités lors de la préparation et du déroulement du stage.

Art. 16
Inscription aux enseignements et aux évaluations

[1]Conformément aux articles 20 et 25 RGE, les inscriptions et les retraits aux enseignements et aux examens sont libres et manuels et s'effectuent en ligne sur le site de la FTSR, dans les délais définis par le Décanat dans le cadre des périodes fixées par la Direction, selon les procédures communiquées au début de chaque semestre par le Décanat de la FTSR.

[2]En cas d'enseignements et d'évaluations empruntés à une autre Faculté, les modalités d'inscription de la Faculté concernée s'appliquent.

Art. 17
Retraits tardifs aux évaluations

[1]Passé le délai d'inscription prévu par l'art. 16, al. 1, et conformément à l'art. 52 du Règlement de la FTSR, le retrait à une évaluation n'est possible que pour de justes motifs ou en cas de force majeure (cf. art. 24). Dans le cas d'examens, les résultats acquis préalablement au retrait admis restent acquis.

[2]Hors du cadre fixé par l'alinéa 1, l'abandon ou le retrait à une évaluation entraine la note de 0 ou l'appréciation « échoué » et un échec à l'évaluation.

Art. 18
Sessions d'examens

[1]Conformément aux articles 16 et 17 RGE, la FTSR organise trois sessions d'examens par année académique : la session d'hiver, la session d'été et la session d'automne.

[2]Les trois sessions d'examens sont des sessions « normales ». Les examens peuvent être présentés en première ou en seconde tentative.

Art. 19
Mobilité

[1]Conformément à l'article 8 RGE et à la Directive du Décanat de la FTSR en matière de mobilité, un étudiant inscrit au Master peut effectuer une partie de ses études dans une autre institution, tout en restant immatriculé à l'Université de Lausanne.

[2]L'étudiant qui part en mobilité a la possibilité d'obtenir de l'institution hôte un maximum de 30 crédits ECTS d'enseignement.

[3]La répartition des crédits acquis en mobilité dans le cursus de l'étudiant fait l'objet d'un contrat d'études. La reconnaissance des crédits acquis dans le cadre d'un séjour en mobilité fait l'objet d'une décision du Décanat de la FTSR au retour de l'étudiant.

CHAPITRE IV
Evaluation des connaissances, calcul des résultats et conditions de réussite

Art. 20
Conditions de réussite des évaluations et des modules

[1]Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation. Celle-ci peut prendre la forme d'un examen ou d'une validation, conformément à l'art. 21 RGE.

[2]Une évaluation est *réussie* en cas d'obtention d'une note égale ou supérieure à 4 (quatre) ou d'une appréciation « réussi ». Une évaluation est *échouée* en cas d'obtention d'une note inférieure à 4 (quatre) ou en cas d'obtention de l'appréciation « échoué » à une validation non notée.

[3]Un module est réussi dès que toutes les évaluations sont réussies et l'ensemble des crédits sont acquis.

[4]Sauf mention explicite dans le présent Règlement d'études, la forme des évaluations est fixée par le plan d'études.

[5]Les examens et les validations notées reçoivent une note allant de 1 (inacceptable) à 6 (excellent), la note minimale de réussite étant 4, la meilleure note étant 6. Seule la fraction 0,5 est admise. Si la note a été obtenue dans une autre Faculté, elle est reprise telle quelle dans le cursus de l'étudiant, y compris si cette Faculté note au quart de point.

[6]Les validations non notées font l'objet d'une appréciation (réussi ou échoué).

[7]Le nombre maximal de tentatives à une évaluation est de deux, sous réserve de l'art. 78 al. 3 RLUL.

[8]En cas de seconde tentative, le dernier résultat est pris en compte pour le calcul des résultats.

[9]La répétition d'évaluations réussies n'est pas autorisée.

[10]En cas d'échec en première tentative à une évaluation, sous réserve de l'art. 78 al. 3 du RLUL, l'étudiant a doit à une seconde tentative. Suite à un échec en première tentative, sauf pour les enseignements obligatoires, et dans la limite de la durée des études, l'étudiant peut choisir un enseignement de substitution. Il a alors une seule tentative à l'évaluation qui lui est associée.

[11]Conformément à l'article 35 RGE, en cas d'échec en seconde tentative à une ou plusieurs évaluations dans le module de « Compétences spécifiques », l'étudiant a le droit de changer d'enseignement, sous réserve du respect de la durée maximale des études.

[12]Les crédits ECTS liés aux différents éléments du cursus (évaluations, sous-modules, modules) peuvent avoir deux statuts distincts : « acquis » et « comptabilisé ». Les crédits sont *acquis* lorsque l'évaluation à laquelle ils sont liés est réussie. Les crédits sont *comptabilisés* lorsqu'ils sont pris en compte dans le cursus d'études. Les crédits ne peuvent être comptabilisés que si les conditions de réussite sont remplies.

[13]Les crédits ECTS liés à une évaluation ne peuvent être comptabilisés qu'une seule fois pour l'obtention du grade.

[14]Les étudiants peuvent inscrire des enseignements et des

évaluations dans un module jusqu'à concurrence du nombre de crédits à valider pour obtenir la réussite du module concerné.

[15]Chacun des modules du cursus de Master en sciences des religions est réussi lorsque les crédits liés aux évaluations du module sont acquis.

Art. 21
Conditions de réussite du Master en sciences des religions

[1]Le Master en sciences des religions est réussi lorsque l'ensemble des crédits du cursus est acquis et comptabilisés, sous réserve, le cas échéant, d'un programme de mise à niveau intégrée.

[2]En cas d'échec définitif, ou de renoncement après inscription, au programme de spécialisation, et si les modules du cursus du Master en sciences des religions (90 crédits ECTS) sont acquis, la Maîtrise universitaire en sciences des religions (90 crédits ECTS) est délivrée.

Art. 22
Crédits excédentaires

[1]Dans certains cas et s'il le souhaite, un étudiant peut acquérir dans un module plus de crédits que ne le prévoit le plan d'études. Dans ce cas, les crédits excédentaires figurent sur le supplément au diplôme mais ne sont pas comptabilisés.

Art. 23
Absence à une évaluation

[1]L'étudiant empêché pour de justes motifs (maladie, accident, etc.) de se présenter à une évaluation s'annonce, au plus tard au moment du déroulement de l'évaluation ou à la date de remise du travail (en cas d'une validation), au secrétariat des étudiants, ou auprès de l'enseignant (en cas de validation).

[2]Le certificat médical ou toute pièce attestant de l'incapacité de se présenter à une évaluation doit être présenté dans les trois jours au secrétariat des étudiants. La Faculté se réserve le droit de soumettre les pièces justificatives de nature médicale au médecin conseil.

[3]Les étudiants sont tenus de se présenter aux évaluations qui se déroulent hors de la période d'incapacité couverte par la pièce justificative.

[4]Toute absence injustifiée à une évaluation ou tout défaut non justifié de présentation d'un travail de validation entraine l'attribution de la note de 0 ou de l'appréciation « échoué » à l'évaluation concernée.

[5]L'étudiant qui se présente à une évaluation obtient dans tous les cas un résultat pour sa prestation. Il ne peut faire valoir une incapacité rétroactive. Tout justificatif produit après la présentation d'une évaluation est refusé.

Art. 24
Plagiat, fraude, tentative de fraude

[1]L'étudiant inscrit dans le Master en sciences des religions est soumis sans restriction au *Code de déontologie en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses* de l'Université de Lausanne (Directive de la Direction 0.3) et à la Directive 3.15 relative au traitement des cas de plagiat dans le cadre de l'enseignement.

[2]Toute participation à une fraude ou à un plagiat, ou à une tentative de fraude, entraine pour son auteur l'attribution de la note 0 à tous les examens de la session, l'appréciation « échoué » à toutes

les validations obtenues durant le semestre et la note de 0 à toutes les validations notées obtenues durant le semestre.

[3]La procédure disciplinaire prévue par l'art. 77 LUL demeure réservée.

Art. 25
Echec définitif

[1]Echoue définitivement au cursus de Master en sciences des religions (90 crédits ECTS) l'étudiant qui n'obtient pas les crédits ECTS prévus au plan d'études dans le délai maximum des études (cf. art. 10) ou après avoir effectué les évaluations correspondantes en seconde tentative, y compris dans le cadre d'une mise à niveau intégrée.

[2]L'échec définitif au programme de spécialisation n'entraîne pas d'échec définitif au Master en sciences des religions.

[3]La décision d'élimination est prise par le Décanat. Conformément à l'art. 55 du Règlement de Faculté, l'étudiant en échec définitif dans ce cursus est exclu d'études ultérieures à la FTSR sous réserve de l'art. 77 al. 3 du RLUL.

Art. 26
Notification des résultats

[1]Conformément aux dispositions prévues par la Directive de la Direction 3.3, les résultats des évaluations sont publiés à l'issue de chaque session d'examen sur le portail MyUnil. Cette publication fait office de notification officielle. Les notifications d'échec définitif au Master sont notifiées par écrit sous pli recommandé.

[2]Conformément à l'art. 50 du Règlement de la FTSR, les résultats des examens sont ratifiés par la Commission des examens et notifiés par le Décanat de la FTSR.

Art. 27
Recours

[1]Conformément à l'art. 58 du Règlement de la FTSR, les résultats aux évaluations peuvent faire l'objet d'un recours, dûment motivé, adressé au Doyen de la Faculté de théologie et de sciences des religions dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication des résultats, accompagné des pièces justificatives nécessaires.

[2]La Commission de recours procède à l'instruction.

[3]La Commission de recours ne peut modifier une note attribuée par la commission des examens.

[4]La Commission se prononce dans un délai d'un mois dès réception du dossier. Elle communique sa décision au Doyen de la Faculté de théologie et de sciences des religions qui la notifie à l'étudiant et à la Commission des examens.

[5]L'admission du recours entraîne l'annulation de l'examen ou de la validation notée contestée.

[6]En cas de recours contre une décision de la Faculté, ce sont les dispositions de l'art. 83 LUL qui s'appliquent.

CHAPITRE V
Dispositions transitoires et finales

Art. 28
Entrée en vigueur

[1]Le présent règlement entre en vigueur le 19 septembre 2017.

[2]Il s'applique aux étudiants qui débutent leur Maîtrise universitaire en sciences des religions dès la rentrée académique du 19 septembre 2017 sous réserve des dispositions transitoires de l'article 29.

Art. 29
Dispositions transitoires

[1] Les étudiants qui ont commencé le Master en sciences des religions à la rentrée de septembre 2016 restent soumis au Règlement du 20 septembre 2016.

[2] L'article 14 al. 6 s'appliquent à tous les étudiants qui débutent le programme de spécialisation dès la rentrée académique du 19 septembre 2017.

[2] Les étudiants qui ont commencé le Master en sciences des religions à la rentrée de septembre 2015 restent soumis au Règlement de la Maîtrise universitaire en sciences des religions du 14 septembre 2015.

[3] Les étudiants qui sont inscrits dans le Master en sciences des religions avant la rentrée académique du 14 septembre 2015, et qui n'ont pas validé plus de 30 crédits (hors mémoire et terrain) peuvent demander l'examen de leur dossier et, le cas échéant, décider d'être soumis au présent Règlement et au plan d'études qui l'accompagne. Ils bénéficieront de transferts d'acquis correspondant au volume des crédits acquis dans le cadre du Règlement de la Maîtrise universitaire en sciences des religions du 21 juin 2010. Conformément à l'art. 14 du présent Règlement, ils peuvent demander leur inscription dans le Master à 120 crédits ECTS, avec programme de spécialisation.

[4] Conformément à l'art. 14, les étudiants qui restent soumis au Règlement du Master du 21 juin 2010 ainsi que les étudiants inscrits avant la rentrée académique du 14 septembre 2015 et qui se sont déjà inscrits au mémoire, peuvent s'inscrire au programme de spécialisation en vue d'obtenir une attestation d'acquisition de crédits d'études.

Approuvé par la Commission Pédagogique d'Histoire et Sciences des Religions le 15 février 2017.
Approuvé par le Conseil de Faculté de théologie et de sciences des religions le 31 mars 2017.
Approuvé par le Conseil de Faculté des sciences sociales et politiques le 16 mars 2017.
Approuvé par le Conseil de Faculté des lettres le 27 avril 2017.

Le Doyen de la Faculté de théologie et de sciences des religions
Prof. David Hamidovic

Le Doyen de la Faculté des sciences sociales et politiques
Prof. Jean-Philippe Leresche

Le Doyen de la Faculté des lettres
Prof. Alain Boillat

Adopté par la Direction de l'Université de Lausanne, le 19 juin 2017

La Rectrice de l'Université de Lausanne
Prof. Nouria Hernandez